

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°23
Jeudi 21 septembre 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Stades phénologiques :

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade fin récolte.

Secteur III (moyen) : stade fin récolte.

Secteur IV (tardif) : stade pleine récolte.

Secteur V (très tardif) : stade début récolte.

Pour accéder à la carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

Drosophila suzukii :

Cette drosophile est très polyphage : elle s'attaque préférentiellement à la cerise, la fraise, les petits fruits rouges..., mais aussi occasionnellement à l'abricot et à la vigne. Avec un gros potentiel multiplicateur (jusqu'à 13 générations par an), elle peut pondre dans des fruits qui ne sont pas encore arrivés à maturité. Si vous observez des symptômes suspects (perforations de baies avec présence d'asticots à l'intérieur, pourritures suspectes) contactez le Domaine Expérimental de la Tapy au 04 90 62 69 34.



mâle



femelle

Observations : le nombre de captures de *Drosophila suzukii* est généralement en augmentation depuis la première semaine du mois de septembre, s'expliquant par la baisse significative des températures et les quelques épisodes pluvieux (9, 14/15 septembre). A ce jour aucune ponte de *Drosophila suzukii* n'a été observée.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Piégeage : nombre d'individus adultes de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	Espèce/ Cépage	Piégeage du 1 au 7 sept.	Piégeage du 8 au 14 sept.	Piégeage du 15 au 21 sept.
Goult(84)	Muscat H	X	X	37
Bonnieux (84)	Muscat H	1	10	13
Caseneuve (84)	Muscat H	0	0	1
Cucuron (84)	Muscat H	27	5	X
Sannes	Muscat H	16	20	15
Gordes (84)	Muscat H	17	47	X
La Tapy (84)	Muscat H	12	89	X
Modène (84)	Muscat H	0	0	0
Méthamis (84)	Muscat H	0	2	0
Beaumont du Vtx (84)	Muscat H	0	0	0

Estimation du risque : faible à nul.

Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Communiqué

Le communiqué du 15 septembre 2017 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA détaille les modalités de prospection du vignoble pour la campagne 2017, la gestion des repousses de porte-greffe et le bilan définitif de la campagne 2016 (parcelles contaminées et taux de prospection par commune). Ce communiqué est en ligne aux adresses suivantes :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>

De nombreuses informations techniques (notamment des fiches décrivant les symptômes sur les cépages les plus courants) sont consultables sur le site de la FREDON PACA :

<http://www.fredonpaca.fr/Flavescence-Doree.html>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.